Fou appartenaient au domaine commun de la diplomatie étrangère à Pe King : le code d'étiquette *(diplomatic intercourse)*, procédure judiciaire et *likin*. Le code d'étiquette méritait d'être étudié au triple point de vue de la question de l'audience, des rapports entre les représentants étrangers et les ministres chinois, les rapports entre les Consuls et les autorités locales. Le *likin*, taxe qui à l'origine devait être temporaire, d'une sapèque par tael, portait sur toutes les ventes et avait été établie pour défrayer les dépenses des guerres des T'aï P'ing et des Nien Fei ; elle était contraire aux stipulations de notre traité de T'ien Tsin ; l'Allemagne, qui préparait la révision de son traité, n'était nullement disposée à accepter des clauses qu'elle n'avait pas discutées elle-même. Les ministres de Russie, d'Allemagne, des États-Unis, d'Espagne et de France s'étant réunis en novembre 1876, décidèrent que pour le moment il n'y avait pas lieu de s'occuper de l'audience et qu'ils n'entreraient pas en pourparlers avec le Yamen sur les trois points de la Convention de Tche Fou.

Pagode de Ning Po, 1874.

Lors de la création de la concession française de Chang Haï, il y avait en dehors des questions personnelles, des difficultés religieuses provenant des scrupules qui rendaient hasardeux l'enlèvement de nombreuses sépultures existant sur le terrain destiné à l'établissement français. Il y avait en particulier deux dépôts mortuaires, *Wei Kouei*, des gens du Fou Kien et de Ning Po ; le premier a été remplacé par l'hôtel actuel de la Municipalité française ; le second a causé une émeute populaire parmi les Chinois, le 3 mai 1874, lorsqu'on voulut le déplacer pour tracer de nouvelles rues ; cette affaire n'ayant pas été réglée alors d'une manière satisfaisante, se renouvela en 1898, lorsqu'il fut interdit d'établir des dépôts mortuaires, foyers de pestilence, dans la concession française qui reçut alors une nouvelle extension le long de la route de Zi-ka-wei.

Affaire de Kouldja.

L'occupation de Kouldja ne devait être que temporaire, opérée après une campagne de dix jours ; dès 1871, la Chine désigna le maréchal JOUNG pour aller à Ili pour négocier la récupération du territoire avec le général KAUFF-